

15^e Conférence des directeurs des pêches de la CPS



20–24 mars 2023

	Original : anglais
Document informel	
Déroulement de la 15 ^e Conférence des directeurs des pé CPS	èches de la

Secrétariat de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (CPS)



Aperçu du programme de la Conférence

- 1. La Conférence des directeurs des pêches permet aux membres et partenaires de la CPS d'analyser le travail de l'Organisation dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, et d'examiner des sujets pertinents présentant un intérêt pour la région et sur lesquels la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) de la CPS apporte une aide technique et scientifique. Lors de la quinzième Conférence, les débats porteront essentiellement sur l'impact du changement climatique et les mesures d'atténuation, ainsi que sur le travail de relèvement des pays océaniens après la pandémie de COVID-19, notamment en matière de gestion des ressources halieutiques et aquacoles durables, en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des moyens de subsistance et de la protection de l'environnement. Les conclusions de la Conférence serviront d'orientations stratégiques. Elles guideront le programme de travail de la Division FAME et lui indiqueront un cap.
- 2. La quinzième Conférence des directeurs des pêches de la CPS se tiendra en présentiel du 20 au 24 mars 2023 au siège de la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). La semaine commencera par des réunions en marge de la Conférence, qui se dérouleront le lundi 20 mars. Elles rassembleront les membres des sous-comités et groupes de pilotage dirigés et animés par la CPS. La séance plénière de la quinzième Conférence aura lieu du 21 au 24 mars.
- 3. Le tableau ci-dessous présente un aperçu du programme de la Conférence pour la semaine du 20 au 24 mars. L'<u>ordre du jour de la Conférence</u> est organisé de la manière suivante (veuillez noter que les heures correspondent au fuseau horaire de la Nouvelle-Calédonie [GMT + 11]):

Date	Heure	Événement	Participants
15–19 mars	Les participants à la Conférence arrivent à Nouméa. Le transfert à partir de l'aéroport de Nouméa et le logement sont prévus pour les représentants dont la participation est financée par la CPS.		
Première journée Lundi 20 mars	8 h – 10 h	Inscription, versement des indemnités journalières pour les membres dont la participation est financée par la CPS (encas du matin/déjeuner/en-cas de l'aprèsmidi prévus)	Représentants officiels/partenaires
	10 h – 16 h 30	Réunions en marge de la 15 ^e Conférence des directeurs des pêches En-cas du matin/déjeuner/en-cas de l'après- midi prévus	Représentants officiels/partenaires
Deuxième journée Mardi 21 mars	8 h 30 – 16 h 30	Début de la séance plénière de la Conférence • Priorités et nouveaux axes de travail de la Division FAME, présentation des résultats et avenir de la Conférence des directeurs des pêches	Tous les participants



Troisième	8 h 30 –	Séance plénière de la Conférence	Tous les participants
journée Mercredi 22 mars	16 h 30	 Priorités des membres et cadres régionaux En-cas du matin/déjeuner/en-cas de l'après- midi prévus 	rous les participants
Quatrième journée Jeudi 23 mars	8 h 30 – 16 h 30	Le changement climatique à l'origine d'effets néfastes sur les écosystèmes, la pêche et l'aquaculture En-cas du matin/déjeuner/en-cas de l'aprèsmidi prévus	Tous les participants
	16 h 30 – 17 h	Comité de rédaction des conclusions	Séance à huis clos
	18 h – 21 h	Soirée BBQ à l'Amicale du personnel de la CPS	Tous les participants
Cinquième journée Vendredi 24 mars	8 h 30 – 16 h 30	 Séance plénière de la Conférence Pêche côtière et aquaculture Validation des conclusions de la 15^e Conférence des directeurs des pêches En-cas du matin/déjeuner/en-cas de l'aprèsmidi prévus 	Tous les participants

Préparation de la Conférence

- 4. Tous les documents concernant la Conférence peuvent être consultés sur la page Web https://fame1.spc.int/fr/meetings/262. Ils sont disponibles en anglais et en français. Veillez à sélectionner l'option anglais ou français pour accéder aux documents de la Conférence. Notez que tous les documents de travail et les documents d'information essentiels seront disponibles en anglais et en français.
- 5. Les principales discussions et présentations auront lieu en séance *plénière*, et un travail en sous-groupes permettra de débattre de manière plus interactive lors de certaines séances techniques.
- 6. Le programme de la Conférence sera organisé comme suit :
 - a. 8 h 8 h 30 : Temps de préparation. Les participants sont priés de mettre ce temps à profit pour prendre connaissance des documents de travail, d'information, et de référence ainsi que des exposés préparés à leur intention, et pour préparer leurs observations et leurs questions.
 - b. 9 h 12 h : La séance plénière permet à tous les participants de se rassembler et d'examiner les principaux points de l'ordre du jour, tandis que les sous-groupes permettent des discussions plus ciblées et plus approfondies lors de certaines séances techniques. La personne présidant la Conférence dirige les débats en plénière afin de



- veiller à ce que les objectifs de la Conférence soient atteints et à ce que tous les participants puissent contribuer aux discussions.
- c. 12 h 13 h 30 : Pause déjeuner
- d. 13 h 30 16 h 30 : Lors des séances de l'après-midi, les débats techniques se poursuivent en plénière, certains sujets nécessitant des discussions plus approfondies en sous-groupes.
- e. 16 h 30 17 h : Réservé au comité de rédaction le jeudi 23 mars.
- 7. Les documents relatifs à la Conférence se répartissent en quatre catégories :
 - i. Documents de travail : ces documents sont préparés spécialement en vue de la Conférence et portent sur les principaux sujets de discussion. Ils servent de point de départ aux débats et sont disponibles en anglais et en français.
 - ii. **Documents d'information :** ces documents présentent des informations complémentaires ayant trait à des points précis de l'ordre du jour. Si les débats ne sont pas centrés sur ces documents, ceux-ci contribuent aux conclusions générales de la Conférence. Ces documents ne sont pas nécessairement traduits.
 - iii. **Documents de référence :** Il s'agit de documents déjà publiés, qui sont utiles dans le cadre des débats. Ils fournissent des informations supplémentaires et un contexte pour les sujets examinés lors de la Conférence.
 - iv. **Documents informels**: ils contiennent des informations sur le déroulement de la réunion, comme l'ordre du jour, la liste des participants et d'autres questions connexes. Ils sont disponibles en anglais et en français.

Présidence

- 8. La présidence de la Conférence des directeurs des pêches est assurée par roulement selon l'ordre alphabétique des États et Territoires membres. La quinzième Conférence sera présidée par Wallis et Futuna.
- 9. La personne assurant la présidence joue un rôle important, car elle veille à ce que la Conférence se déroule sans encombre et à ce que tous les participants puissent contribuer aux discussions. Elle est chargée de faire respecter l'ordre du jour et d'animer les discussions pour faire en sorte que les objectifs de la Conférence concernant les besoins des populations du Pacifique en matière de pêche et d'aquaculture soient atteints. La présidence participe également au recensement des points d'accord et à l'élaboration du « relevé de conclusions », qui résume les conclusions et recommandations de la Conférence.

Interprétation

- 10. Les deux langues officielles de la CPS sont l'anglais et le français, et la Division FAME veille à ce que les informations concernant ses activités, notamment les Conférences, soient disponibles dans les deux langues. Tous les documents de travail évoqués pendant la Conférence seront disponibles au moins une semaine à l'avance, sur la page Web de la Conférence. Cette page est accessible à l'adresse suivante : https://fame1.spc.int/fr/meetings/262
- 11. Les services d'interprétation simultanée seront assurés pendant la Conférence pour les participants. Cette tâche peut s'avérer complexe pour l'équipe d'interprétation de la CPS, c'est pourquoi il est important que les participants s'expriment clairement, à un rythme



- modéré lors de leurs interventions. Le Secrétariat de la Conférence vous demande de faire preuve de patience envers cette technologie afin que tous les participants puissent participer pleinement aux discussions.
- 12. Il est important d'attendre que la présidence vous ait donné la parole avant de parler ou d'intervenir lors de la Conférence. Cela permet de garantir que tous les participants ont l'occasion de s'exprimer et que les discussions sont organisées et productives. Veuillez attendre que la présidence vous désigne avant de parler, et indiquez votre nom ainsi que l'État, le Territoire ou l'organisation que vous représentez, à titre d'information.

Conclusions de la Conférence

- 13. Toutes les conclusions et recommandations retenues par la présidence à l'issue des débats feront l'objet d'un document qui sera soumis aux directeurs des pêches pour approbation et validation. Ainsi, un comité de rédaction sera créé pour examiner les conclusions de la journée écoulée et pour rédiger un rapport final, qui reprendra les accords et recommandations formulés par les participants. Ce rapport sera examiné et approuvé par les participants avant sa finalisation. Le comité de rédaction se réunira brièvement le jeudi 23 mars pour commencer à rédiger le relevé de conclusions.
- 14. Les conclusions de la Conférence doivent fournir des recommandations à l'intention du Secrétariat et du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) sur les priorités des secteurs des pêches et de l'aquaculture dans le Pacifique. Le relevé de conclusions sera présenté à la Conférence régionale des ministres des Pêches.

Modalités de participation en personne

- 15. Les participants en présentiel se réuniront dans la grande salle de conférence au siège de la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- 16. Les participants sont invités à s'inscrire et à récupérer leur badge le premier jour dans la salle Admin de la Conférence. Si vous rencontrez des difficultés pour trouver la salle Admin, n'hésitez pas à demander de l'aide au personnel de la Division FAME de la CPS.
- 17. Suivant le protocole en vigueur pour les conférences sectorielles de la CPS, les représentants désignés prendront place à la table de la grande salle de conférence, chacun derrière une pancarte portant le nom de son État ou Territoire respectif.
- 18. Les partenaires et les observateurs s'installeront dans la salle de conférence, derrière une pancarte portant le nom de leur organisation.

Participation virtuelle

- 19. Il est possible de suivre les débats sur Zoom. Pour obtenir le lien, veuillez vous inscrire à l'adresse suivante : https://spc.zoom.us/webinar/register/WN W26fool5Sv-6vAXSLv55ew
- 20. Les participants en ligne ne pourront pas interagir avec les personnes présentes dans la salle de conférence.
- 21. Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de la Division FAME à l'adresse <u>fame meetings@spc.int</u>, en mettant Sonia Schutz-Russell (<u>soniasr@spc.int</u>) en copie.